



ÉCOLE  
**NORMALE**  
SUPÉRIEURE DE **LYON**

# Concours d'entrée

# **Rapport 2010**

Lettres et sciences humaines



ENS de Lyon  
15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon  
15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

# Série Sciences économiques et sociales

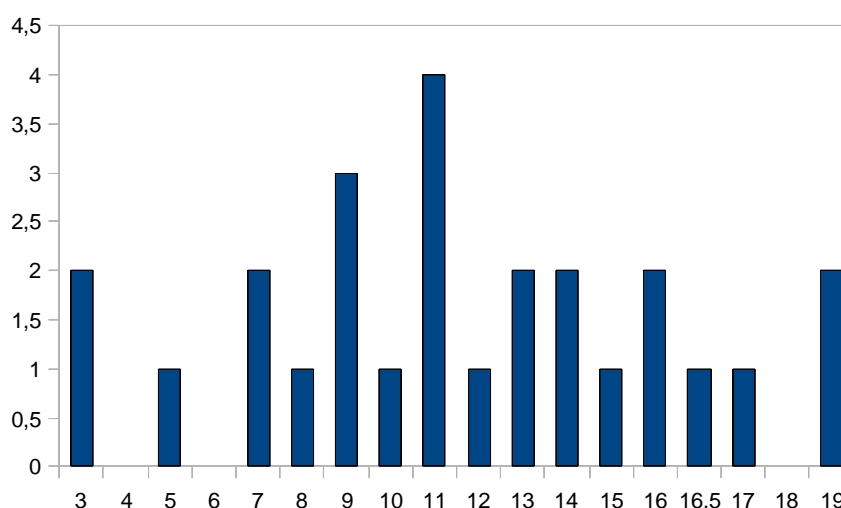
## Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris)

## Oral

## Économie

Le jury a entendu 26 candidats, sensiblement plus que l'an dernier (21). Les notes délivrées se sont échelonnées de 3/20 à 19/20 (note obtenue par deux candidats), avec une moyenne de 11,48 (en augmentation) et un écart type de 4,47. Sept candidats ont obtenu 15 et plus, ce qui est un excellent résultat. La répartition des notes est reportée dans le graphique ce-dessous.



L'épreuve est fondée sur un entretien de trente minutes entre le (la) candidat(e) et les deux membres du jury. Il est demandé au (à la) candidat(e) de présenter pendant quinze minutes un dossier tiré au sort. La durée de l'exposé n'est pas, en elle-même, un critère d'évaluation essentiel. Cet exposé est suivi d'un jeu de questions-réponses de dix minutes. Les candidats ont fait preuve, à quelques exceptions près, d'une bonne gestion du temps. L'essentiel des différences de notes est donc attribuable au contenu des exposés et des réponses lors de l'entretien.

Le jury tient à souligner avec satisfaction que la grande majorité des présentations ont manifesté un effort de structuration de la pensée avec un plan explicite et un effort d'équilibre entre les parties traitées. De même, la demande du jury de proposer des intitulés de partie, section, ou paragraphe résumant les problématiques développées et faisant apparaître clairement des clivages fondamentaux semble avoir été comprise de la quasi-totalité des candidats. Un effort notable d'articulation des parties de l'exposé entre elles est à relever. Enfin, dans l'ensemble, les candidats font preuve d'aisance à l'oral, ce qui facilite grandement l'écoute des exposés et la discussion avec le jury.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayaient les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permettait aux candidats d'étoffer leurs exposés. En revanche, de nombreux candidats ont tendance à se reposer trop sur ces documents et à ne pas faire l'effort de les lier aux contributions théoriques qui permettent de les éclairer. Le jury rappelle donc que les documents sont une aide proposée aux candidats mais qu'ils ne sont ni tenus de les utiliser tous, ni censés faire reposer l'ensemble des éléments de l'exposé sur les seuls documents. Les meilleurs candidats ont réussi à s'appuyer sur les documents tout en apportant des éléments théoriques ou empiriques qui les complètent et les éclairent. Cet effort doit être un souci constant, dans la mesure où l'épreuve n'est pas un commentaire

de documents. De la même manière, les exposés purement théoriques ne répondent pas aux attentes du jury, sauf si le sujet proposé invite à un traitement purement théorique. Le jury attend des candidats qu'ils démontrent une capacité à comprendre les éléments théoriques du programme, et à les mobiliser pour analyser un problème économique qui possède un ancrage dans la réalité. Cette année encore, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les rapports du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae.gouv.fr/>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

Cette année encore, la méconnaissance de certains grands auteurs et débats historiques de la pensée économique (débats qui n'ont rien perdu de leur actualité) reste l'un des points faibles de nombre de candidats. Il en est de même pour certains concepts clefs à la base de l'économie moderne et qui semblent mal assimilés. Ce fut le cas en particulier des effets richesse/substitution, de la courbe de Phillips sous toutes ses formes. Ces approximations dans les exposés sont dommageables car elle envoient un signal négatif au jury et appellent des questions lors de l'entretien. Plus généralement, il est rappelé que les éléments avancés dans l'exposé sont la principale source de questions lors de l'entretien. Le jury conseille donc aux candidats de maîtriser en profondeur les théories sollicitées dans l'exposé. Il aussi rappelé que les questions qui suivent l'exposé ont pour objectif de faire monter la note du (de la) candidat(e). Une attitude ouverte des candidats peut donc leur permettre de se rendre compte des erreurs commises lors de l'exposé et de les corriger.

Un dernier point enfin. En macroéconomie, le programme théorique est quasi exclusivement centré sur l'économie fermée. C'est tout particulièrement le cas au niveau du traitement du modèle ISLM. Toutefois, au-delà de la comptabilité nationale, une connaissance approfondie permettant l'analyse des balances de paiement est exigée. Les candidats peuvent avoir tendance, à tort, à considérer ces éléments comme hors programme. Cette année, deux sujets ont plus particulièrement approfondi la question des soldes de la balance des paiements. Le traitement des candidats ayant été correct, il est satisfaisant de voir que le message du précédent rapport du jury a été entendu.

### **Bibliographie indicative :**

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2004  
Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Pearson, 4<sup>ème</sup> Ed., 2007.  
Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le chômage : fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2004  
Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La découverte, 2003  
Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. – Julliard, 2002.  
Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. - Flammarion , 1997  
Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*, La Découverte , 1994  
Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, collection Dominos, Flammarion, 1996.  
Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Odile Jacob, 1991.  
Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.  
Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002  
Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.  
Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.  
Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2004.  
Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998  
Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2004.  
Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 1, Economica , 1993  
Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 2, Economica , 1995  
Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 2002  
Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 4<sup>ème</sup> Ed., 2006.

### **Sociologie**

Pour la première fois cette année, la nouvelle formule de l'épreuve orale de sociologie, telle qu'elle a été définie en juillet 2007 [*Journal officiel* du 26 juillet 2007] entrain en vigueur.

La pratique instituée depuis plusieurs années, en sociologie comme d'ailleurs en économie, était celle d'une interrogation sur un sujet « sec » : une question, ou une notion, un concept, sans documents. Pour l'illustrer, on peut donner l'exemple de quelques sujets des années précédentes : L'école s'est-elle démocratisée ? - Peut-on parler d'une culture populaire ? - Peut-on parler de fin des classes sociales ? - Telles mères, telles filles ? - Le travail c'est la santé - Y

a-t-il un déclin de la sociabilité ? - Statistique et sociologie - Le bonheur - L'exclusion - Le rôle de la famille dans la reproduction sociale, etc.

Or, il était apparu, depuis plusieurs années, que ce type d'épreuves favorisait les candidat-e-s ayant une culture économique et sociologique « théorique » acquise par un « bachotage » manquant parfois de profondeur. En cela, ces épreuves ne facilitaient guère la détection des candidat-e-s susceptibles de devenir ensuite de bons « chercheurs » en sciences économiques et sociales, qui ont comme caractéristique d'être d'abord des sciences de l'enquête et de l'analyse empirique.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réformer ces deux épreuves, pour en faire désormais des épreuves d'interrogation sur documents (dont le coefficient est en outre porté de 1,5 à 2) : les candidat-e-s disposent du même temps de préparation (1 heure) et de présentation (15 minutes de présentation, suivies de 15 minutes d'entretien avec le jury) qu'auparavant, mais ils sont désormais confrontés à des « dossiers » documentaires, composés d'un nombre limité de documents de nature différente : tableaux de données, graphiques, textes, cartes, images...

Cette nouvelle épreuve se rapproche ainsi dans ses modalités des épreuves semblables auxquels sont soumis depuis plusieurs années déjà les candidats des épreuves orales des concours « Sciences sociales » des autres écoles normales supérieures, auxquelles élèves et enseignants de classes préparatoires sont bien habitués. Les candidat-e-s admissibles, confrontés pour la première fois à cette épreuve sur dossier, étaient d'autant moins pris-es au dépourvu que les modalités et les enjeux de l'épreuve, ainsi que les attentes du jury, avaient été auparavant présentés de façon détaillée aux professeurs de sciences sociales des classes préparatoires B/L, dans un document également disponible en ligne depuis plusieurs mois, de même qu'un certain nombre d'exemples de sujets<sup>1</sup>.

De fait, le jury n'a pas constaté, dans l'ensemble, de difficulté notable à s'appropriier les nouvelles formes de l'épreuve. On peut considérer qu'en moyenne, les candidat-e-s n'ont pas été déroutés par l'exercice, et s'en sont, toujours « en moyenne », acquittés de façon satisfaisante. Dans l'ensemble, les candidat-e-s ont ainsi correctement maîtrisé les aspects formels de l'épreuve : un exposé clair et construit de 15 minutes, proposant le traitement argumenté d'une problématique élaborée à partir des documents proposés dans le dossier, suivi de 15 minutes de réponses aux questions du jury, destinées à reprendre certains éléments de commentaire des documents, à approfondir l'argumentation lorsqu'elle était satisfaisante, ou bien à revenir sur certains de ses éléments lorsqu'ils ont été trouvés insuffisants ou imprécis.

Sur le fond, une première difficulté posée par la nouvelle épreuve résidait dans la nécessité, pour les candidat-e-s, d'élaborer une « problématique », autrement dit de formuler la question à laquelle ils entreprennent ensuite de répondre, sachant que le « titre » donné généralement au dossier restait – à dessein – général pour les obliger à ce premier effort. Cette nécessité a globalement été bien comprise ; les candidat-e-s se sont efforcés d'élaborer des « introductions » à leurs exposés articulés autour de la construction d'une telle problématique.

La seconde difficulté, plus nouvelle, résidait dans la description et l'interprétation des documents, ainsi que dans l'articulation entre ces usages des documents et l'élaboration générale de l'argumentation. On attendait donc des candidat-e-s qu'ils démontrent leur capacité à présenter, décrire et utiliser correctement les documents qui composaient le dossier, tout en ne perdant pas de vue que la façon dont ils mobilisent ces analyses pour servir la construction de leur argumentation reste une composante fondamentale de l'évaluation. En effet, l'introduction d'un dossier documentaire dans l'épreuve n'exempte pas pour autant les candidat-e-s de l'élaboration d'une réponse argumentée à une question correctement formulée. L'épreuve orale de sociologie n'est pas devenue seulement un exercice de lecture et d'interprétation de documents, elle est et reste, plus que jamais, une épreuve d'organisation du propos, selon des modalités proches de celles de la dissertation : une problématique doit être affirmée, un questionnement élaboré, qui procède par l'articulation ordonnée d'une série d'interrogations, d'hypothèses et d'affirmations, que les recours aux documents viennent ensuite éclairer, illustrer, démontrer, nuancer ou discuter. Il fallait donc se tenir à égale distance de deux tentations opposées : d'une part, il fallait éviter de « décrire avant d'affirmer », d'analyser sans problématiser, induite par le dossier documentaire. Cette première tentation a produit dans certains cas des exposés trop faiblement structurés, ou organisés seulement superficiellement selon des plans convenus ou bien peu convaincants. D'autre part, il fallait se garder également de la tentation de faire comme si l'épreuve n'avait pas changé, et de ne mobiliser que trop faiblement les documents et les éléments factuels qu'ils contenaient. Dans quelques cas, comme par exemple sur la question des « ruptures d'union », des candidats ne sont pas parvenus à s'affranchir des jugements de valeurs ou d'exposés préconstruits qui les conduisaient à des lectures distraites ou erronées des documents. Un candidat ayant à traiter de la situation des « sans domicile », a ainsi, en dépit des tableaux, imputé leurs problèmes de santé à « une volonté de ne pas se soigner », et a réitéré près d'une douzaine de fois le lapsus « sans papier » au lieu de « sans domicile ». Tableaux, définitions, catégories d'analyse mobilisées dans le dossier constituent les précieux points d'appui de la problématisation et peuvent servir aussi, plus qu'à l'occasion, d'utiles parapets.

S'agissant de l'analyse des documents proprement dite, le jury était attentif au respect d'un certain nombre de règles simples : nous rappelons donc, que les candidat-e-s ne doivent pas oublier de présenter les documents qu'ils

---

<sup>1</sup> Ces documents sont disponibles sur le site de la section de sociologie de l'ENS de Lyon : <http://socio.ens-lsh.fr>.

utilisent, et qu'ils doivent veiller à construire des énoncés rigoureux présentant ces résultats. Les candidats doivent garder à l'esprit qu'ils se soumettent à un exercice de communication : leur capacité à se faire comprendre clairement et précisément, y compris par exemple de l'éventuel public qui assiste à l'épreuve et qui n'a pas les documents sous les yeux, est évaluée de façon attentive.

Pour conclure sur une note positive, le jury constate que dans l'ensemble, la lecture des documents statistiques reposant sur des techniques d'analyse des données relativement complexes, comme notamment l'analyse factorielle et les modèles de régression, était plutôt bien maîtrisée. S'agissant en particulier des modèles de régression, à une ou deux exceptions près, la forme de raisonnement qu'ils étaient, reposant sur la clause « toutes choses égales par ailleurs », était comprise et assez correctement mise en œuvre. On peut cependant inviter les candidat-e-s de la prochaine session à être plus attentif-ve-s que leurs prédécesseurs aux valeurs des tests de significativités des coefficients de régression (en général figurés par un nombre plus ou moins élevé d'astérisques dans les modèles de régression), très unanimement ignorés cette année, ce qui les a conduits souvent à commenter des effets de facteurs que les données ne permettaient en réalité pas de corroborer.

Vingt candidats se sont présentés cette année. Les notes s'échelonnent de 2 à 19 (deux 19/20, un 17, un 15, un 13, trois 12, un 11, un 10, quatre 9, un 8, un 7, deux 6, un 3 et un 2). La moyenne est de 10,4 et l'écart-type est de 4,7.

## Géographie

Le jury a entendu en 2010 cinq prestations contrastées. Parmi les candidats qui ont opté pour l'épreuve de géographie, 3 ont obtenu une note largement supérieure à 10, un candidat a reçu 16/20, la note la plus faible est de 7, la moyenne n'étant pas significative sur cet échantillon.

Les sujets proposés cette session comportaient des cartes au 1:25 000e (Rochefort ; Versailles ; Le Lamentin) et au 1:50 000e (Sancerre et St-Martin-Vésubie). Tous les sujets étaient accompagnés de documents : carte topographique ancienne, extrait de sites internet touristique, données statistiques sur les revenus fiscaux, extraits d'articles scientifiques. Les candidats disposent en salle de préparation et en salle de passage d'une carte géologique de la France et d'une carte routière, toutes deux au 1 :1 000 000<sup>e</sup>.

Les candidats ont dans l'ensemble bien maîtrisé leur temps de parole et leur prestation orale. Le jury a relevé des présentations structurées et problématisées, au vocabulaire précis, aussi bien du point de vue de la description des ensembles régionaux que des principaux éléments constitutifs du paysage. Les candidats sanctionnés ont omis dans l'exposé de situer convenablement la carte (parler du Lamentin sans évoquer les éléments de la tropicalité et les Antilles), de caractériser les grands ensembles topographiques ou régionaux (sur la carte de Sancerre).

Comme les années précédentes, on relève des analyses pertinentes sur la morphologie urbaine, les typologies normatives telles que les notions de commune périurbaine ou d'unité urbaine. En revanche, le jury rappelle que les éléments d'histoire sont souvent essentiels dans l'analyse d'une carte : Rochefort par rapport à La Rochelle, esclavage et économie de plantations en Martinique.

De plus, certains réflexes sont à améliorer, par exemple l'analyse certes classique du développement de l'urbanisation en « doigts de gant » le long des infrastructures de transport (Versailles), l'identification des villes nouvelles, la diversité des formes de mise en valeur touristique sur le littoral (Atlantique, Caraïbe) ou en montagne (St-Martin-Vésubie).

Concernant la description des paysages, sans faire de géomorphologie, on constate globalement une étude topographique insuffisante (relevé des altitudes, directions des cours d'eau, caractérisation par des termes topographiques simples : plaines, plateau, collines, talus semblent un minimum). Les candidats ont eu le réflexe de regarder la carte géomorphologique de la France à leur disposition, même si son usage n'a pas été valorisé dans l'exposé ; le jury apprécie cependant ce réflexe. Le jury rappelle que les questions sont essentielles et permettent soit d'approfondir, soit d'inviter le candidat à corriger une maladresse, ou à compléter son exposé lorsque la carte est très riche (Versailles, Rochefort). Il est donc important de ne pas se démobiler lors de l'interrogation et de ne pas tourner le dos pendant l'exposé au jury.

## Histoire contemporaine

Le jury a entendu cette année 21 exposés (soit cinq de plus qu'en 2009) qui ont été notés de 02/20 à 16/20. Il note avec satisfaction que des efforts réels ont été faits pour améliorer les introductions et structurer globalement les présentations. Les candidat-e-s se sont attaché-e-s à bien définir les termes du sujet et à construire des problématiques, même si celles-ci ne sont pas toutes adaptées. Notamment, le traitement de sujets classiques n'a pas donné lieu à une problématisation suffisamment fine : annoncer que l'on va étudier les « évolutions sur la période » ne saurait constituer une problématique. D'autre part, à l'intérieur même des grandes parties définies en introduction, les idées sont généralement mal organisées et s'enchaînent sans logique ni transition apparente. Comme l'année dernière, la maîtrise du temps laisse à désirer : les candidat-e-s ont toutes les peines du monde à parler pendant vingt minutes et certain-e-s d'entre eux ont tendance à délayer leurs idées pour occuper le temps imparti, ce dont le jury n'est évidemment pas dupe. Le jury a apprécié tout particulièrement l'implication de certain-e-s candidat-e-s dans le traitement du sujet posé, alors même que d'autres semblent regretter d'être présent-e-s à l'oral. Le jury rappelle également que les sujets doivent être compris dans leur acception la plus large : traiter du « sport dans le monde » sans en envisager les aspects économiques et financiers est par exemple très réducteur. Les candidat-e-s sont aussi incité-e-s à raisonner à différentes échelles, notamment sur les sujets qui comportent une dimension spatiale évidente. Il serait souhaitable qu'ils argumentent à partir non seulement d'idées force mais aussi d'exemples concrets : comment traiter « Les gauches en France » sans aborder précisément Léon Blum ? Comment traiter de « L'unité européenne » sans en évoquer les principales figures ? Comme les années précédentes, des données chiffrées manquent trop souvent : aucun chiffre n'est donné sur l'immigration en France, aucun bilan démographique n'est fourni à propos des lendemains des guerres mondiales, la question du nombre de victimes de la Shoah laisse les candidats muets ! Ce dernier exemple permet aussi de souligner que le jury souhaite qu'un effort soit fait pour éviter les stéréotypes divers et variés et qui ne relèvent pas de l'analyse historique. Le jury aimerait souligner cette année sa consternation face à l'ignorance de certains candidats : comment peut-on à ce niveau d'études ignorer la date du 8 mai 1945 et traiter de « L'Allemagne dans les relations internationales de 1945 à 1975 » sans évoquer une seule fois la solution finale ? Contrairement à l'année précédente, le jury a été déçu par le manque de connaissances historiographiques des candidats qui ne parviennent pas à citer le nom d'un ou d'une historienne spécialiste de la Guerre d'Algérie ou des intellectuels en France. Au final, le jury a valorisé les approches structurées, informées et enthousiastes.

## Langues vivantes

### Allemand

Le jury a entendu cette année sept candidats, chez qui il a apprécié à la fois le niveau de langue, la maîtrise de l'exercice, ainsi que la richesse et la pertinence du commentaire. La note la plus basse (4/20) n'est pas représentative de l'ensemble des notes données et s'explique par la faiblesse du niveau de langue, tant en compréhension qu'en expression, et des connaissances. Le candidat a multiplié les contresens sans que l'entretien permette de les rectifier. La note la plus haute (16) résulte à l'inverse de la solidité des connaissances de la candidate, capable de compléter ou rectifier son propos dans l'entretien, le tout dans une langue de bon niveau. Une candidate n'obtient toutefois que la note de 8/20 en dépit d'un très bon niveau de langue, le commentaire mal structuré se contentant de paraphraser sans nuances le texte. On ne saurait donc trop recommander de ne négliger aucun des trois aspects mentionnés plus haut. Les autres candidats ont obtenu des notes entre 11 et 15. La moyenne générale de l'épreuve est de 11,3.

Les textes proposés étaient des articles issus de la presse allemande hebdomadaire et quotidienne ; chaque sujet abordé devait permettre au candidat non seulement d'expliquer le texte lui-même (structure, arguments, style), mais encore de le situer dans son contexte et d'élargir l'exposé aux enjeux contemporains évoqués :

- la société numérique (« Literatur und Internet », *Zeit online*, 7.01.2010 ; « Im Google-Wahn », *Zeit online*, 14.01.2010)
- la crise économique (« Euros nach Athen », *Zeit online*, 15.04.2010)
- l'éducation (« Prüfen statt Basteln », *Zeit online*, 10.06.2010 ; « Studienabbrecher », *Zeit online*, 4.06.2010)
- le « politiquement correct » (« Tanz mit mir den Tabu-Tango », *Zeit online*, 15.04.2010)
- l'immigration (« Sachsen-Ausländer rein ! », *FAZ.NET*, 6.06.2010)

La plupart des candidats ont choisi un plan en deux parties, avec résumé et commentaire. Si ce plan reste tout à fait acceptable, le jury a cependant apprécié aussi l'originalité des candidats qui ont choisi un plan thématique, mêlant résumé et commentaire, dans une approche généralement plus personnelle. De manière générale, les candidats ont fait preuve d'une bonne culture générale en resituant les textes dans l'actualité allemande et internationale. Une candidate a ainsi été capable de citer Thilo Sarrazin dans son introduction au texte sur le « politiquement correct » et les tabous, une

autre de mentionner très précisément les dernières mesures prises en Allemagne en matière migratoire. Les candidats se montrent parfois plus hésitants lorsqu'il s'agit de répondre dans l'entretien à des questions sur leur expérience personnelle (par exemple sur le thème des pratiques numériques ou des études supérieures). Le jury rappelle qu'il n'y pas de « questions-pièges », l'entretien permettant plutôt d'évaluer les capacités d'expression spontanée des candidats.

En conclusion, il reste indispensable de pratiquer la lecture régulière de la presse germanophone, d'acquérir une bonne connaissance de l'actualité dans son contexte national et international, sans négliger le travail sur la langue et l'entraînement à l'épreuve.

## Anglais

Nombre de candidats interrogés : **14**

Répartition des notes : 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (2) ; 09/20 (1) ; 10/20 (2) ; 11/20 (2) ; 12/20 (1) ; 13/20 (1) ; 14/20 (1) ; 16/20 (2)

Moyenne de l'épreuve : **9,93/20**

Sources utilisées :

*The Economist*  
*The Independent*  
*The Guardian Weekly*  
*The New York Times*  
*Newsweek*  
*Time Magazine*

Cette année encore, le jury a veillé à choisir des articles portant sur des thèmes familiers aux candidats de la série Sciences économiques et sociales (ex. la définition de la pauvreté, le rôle de l'État dans la vie économique, les mesures d'austérité, les retraites, l'immigration...). Le jury a d'ailleurs constaté que les candidats ont souvent su tirer profit de leurs connaissances dans le domaine des sciences économiques et sociales pour illustrer et commenter les textes de manière satisfaisante. La connaissance précise des événements récents de l'actualité britannique et américaine démontrée par de nombreux candidats a été également appréciée.

### Format de l'épreuve / méthode

De nombreuses prestations, parfois satisfaisantes sur le plan linguistique, ont été pénalisées par une méconnaissance du format de l'épreuve. Plusieurs candidats n'ont proposé qu'un commentaire, négligeant complètement le résumé, ou alors au contraire ont développé pendant vingt minutes un résumé émaillé d'analyses.

Rappelons que l'épreuve dure en tout trente minutes : les vingt premières minutes sont consacrées à la présentation et au commentaire du texte par le candidat, qui s'entretient ensuite avec le jury pendant dix minutes.

Pendant les vingt premières minutes, le candidat doit d'abord introduire brièvement le texte, puis en lire un passage (une dizaine de lignes) – il est attendu que le candidat justifie brièvement le choix de ce passage. Il faut ensuite résumer l'article pendant cinq à sept minutes. Ce résumé nécessite une sélection des idées importantes et une reformulation par le candidat – il ne doit s'agir en aucun cas d'une accumulation de citations tirées du texte. Puis, le candidat dispose d'une dizaine de minutes pour commenter le texte. Une transition élégante mais claire est appréciée entre le résumé et le commentaire. Ce dernier propose une analyse structurée du texte et de ses enjeux, qui doit être éclairée par des éléments de repérage pertinents, permettant de contextualiser et de critiquer le point de vue et les thèmes de l'article.

L'entretien de dix minutes qui suit a pour but de permettre au candidat de corriger d'éventuelles erreurs (sur le sens du texte et/ou sur les éléments de contextualisation introduits dans le commentaire), de préciser ou développer certains aspects importants qui auraient été un peu négligés ou au contraire qui ont semblé pertinents au jury. Il s'agit enfin d'évaluer la capacité du candidat à répondre à des questions avec précision et dans un anglais satisfaisant.



## Qualité de la langue

Le niveau global de langue s'est avéré correct, mais le jury a noté de très grandes disparités entre les prestations. On peut regretter chez certains candidats une méconnaissance du vocabulaire lié aux questions d'actualité les plus courantes et le recours aux barbarismes ou encore au français dans certains cas (\*alimentation, \*preoccupant, \*changement, \*utilisation, \*civils, \*explication, \*constat...). Le jury a souvent constaté des déplacements d'accents sur des termes d'usage fréquent (*terrorism, politics, criticism, economic, effect, government, commentary, developed...*). Enfin, plusieurs candidats ont confondu systématiquement *who* et *that/which*.

## Espagnol

Cette année quatre candidats de la série SES ont présenté l'oral d'espagnol. Les interrogations ont porté sur des articles traitant de l'actualité socio-économique et politique des pays de langue espagnole (place du narcotrafic dans l'économie mexicaine, chômage des jeunes en Andalousie, violence machiste en Espagne, dissidence à Cuba).

Le jury a été heureux d'entendre deux très bonnes prestations sur quatre. Ces candidats étaient visiblement bien préparés à l'épreuve, ils maîtrisaient la méthode du commentaire et avaient un recul suffisant par rapport au texte, le tout dans une langue jugée satisfaisante. Les autres prestations n'ont pas ou peu convaincu le jury, pour des raisons méthodologiques ou linguistiques. Le commentaire du texte a alors donné lieu à un résumé des idées principales et non à une analyse problématisée du document proposé. Le niveau de langue s'est révélé faible, traduisant une méconnaissance de la grammaire de base. L'accent très français de certains candidats témoignait d'une pratique insuffisante de la langue espagnole.

Le choix de la langue que font certains candidats pour l'oral du concours laisse le jury perplexe. Ce serait une grave erreur de penser que l'exigence de rigueur est moindre dans certaines langues.

Il n'est pas concevable qu'un candidat de SES ne sache pas exprimer correctement les pourcentages ou lire des nombres en espagnol. Le jury est en droit d'attendre un niveau lexical et syntaxique minimal, et une qualité d'analyse qu'il n'a pas pu déceler dans les commentaires paraphrastiques de certains candidats. Nous encourageons les candidats à consacrer plus de temps à la préparation de cette épreuve. Les quelques semaines qui précèdent le concours ne peuvent en aucun cas suffire pour obtenir le niveau requis.

## Italien

Le texte soumis à la sagacité du seul candidat à s'être présenté cette année concernait la surpopulation carcérale et les conditions dramatiques dans lesquelles tentent de survivre les prisonniers italiens (L'atroce primato tutto italiano delle carceri sovraffollate e disumane, Sandro Provvionato, dans *La Voce delle Voci*).

Le jury tient à rappeler qu'une prestation orale suppose une bonne communication. C'est pourquoi un très bon niveau de langue ne saurait suffire à mettre en valeur un exposé : encore faut-il que le candidat ait une bonne diction et sache détacher son regard de ses notes.

De plus, cette épreuve suppose non seulement des connaissances approfondies de l'actualité italienne (les lois Bossi-Fini sur l'immigration, ou Fini-Giovanardi sur la toxicomanie en l'occurrence) mais également un esprit critique qui permette d'appuyer le commentaire du texte sur des arguments solides.

Le jury attend d'un candidat de la série SES qu'il fasse preuve de recul théorique, d'autant plus lorsqu'il s'agit, comme ici, d'un texte qui aborde d'importantes questions sociologiques. Il rappelle aussi qu'un temps suffisant doit être réservé à l'entretien avec le jury.





ENS DE LYON

15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

**<http://www.ens-lyon.fr>**

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

**[admission.concours@ens-lyon.fr](mailto:admission.concours@ens-lyon.fr)**

ISSN 0335-9409